

<http://www.snetap-fsu.fr/Region-Centre-preavis-de-greve-a.html>



Région Centre : préavis de grève à Tous-Fondettes

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 26 janvier 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : De pot de pre avis de gre ve

**Monsieur le Directeur Ge ne ral,
Paris, le 20 janvier 2017**

üPar la pre sente, le SNETAP-[FSU](#) de pose, a la demande des Personnels de l'[EPLFFPA](#) de Tours-Fondettes, un pre avis de gre ve pour le lundi 30 janvier 2017. Re unis en Assemble e Ge ne rale le mardi 17 janvier, les personnels ont e te amene s a voter la gre ve a partir des deux constats suivants :

1. un malaise persistant au sein de leur communaute de travail, avec un nombre d'agents conse quents demeurant en mal-e tre, en de pit des de marches [RPS](#) engage es et cela quelque soit le centre conside re .
2. un nombre de proble mes de fonctionnement et de communication significatifs, dont certains re currents en de pit des engagements pris, comme des interventions des repre sentants des personnels que ce soit dans les instances de l'[EPL](#) ou a titre syndical.

Au titre du mal-e tre au travail, des proble mes de communication et de prise de de cision

- situations de mal-e tre au travail persistantes (avec une se rie de mutations et de de missions lie es a ce proble me de qualite de vie de te riere e au travail), voire qui s'e tendent en de pit de la de marche « qualite de vie au travail » amorce e, absence de bienveillance souvent releve e

- cas re pe te s d'usage de l'insinuation (« j'ai entendu dire », « vous dites des choses »...), du de nigrement (a ge, compe tences des colle gues,...), du me pris (pour les difficulte s rencontre es par certains agents, commentaires sur la sante), de la manipulation (agents monte s les uns contre les autres), voire de la menace (« si vous n'e tes pas content changez de service ou demandez votre mutation », « il y en a plein qui attendent a la porte... »)

- transparence plus souvent affiche e que mise en oeuvre dans les faits (me connaissance ou de sinte re t quant aux missions de certains colle gues, optimisation financie re non prouve e qui e carte des orientations pe dagogiques ne cessaires sur les centres de formation)

- de parts de colle gues sans aucun message a minima pour les saluer (retraite, remplacement...), condamnation de l'EPL aux Prud'hommes conse cutif au licenciement d'une colle gue salarie e d'exploitation, avec pour toute conclusion « j'ai joue , j'ai perdu » (de claration au CA d'automne)

- non reconnaissance du travail et proble mes de confiance de la direction dans les e quipes (re organisation des horaires en filie re PA, proposition de ventilation du M11 en filie re Viti) ou de l'investissement d'agents dans des missions ou initiatives (du type Ferme Expo,...)

- non re penses a des sollicitations re ite re es d'agents (groupe de suivi RPS, groupe communication EPL, invitation Festival Alimenterre...), proble me de rigidite dans la prise de rendez-vous via le secre tariat (directeur et adjoint), refus de se tenir a une re union de service a minima trimestrielle pour l'ensemble des ADL

Région Centre : préavis de grève à Tous-Fondettes

- non reponses, ou reponses tres partielles sur le plan réglementaire, aux personnels ADL concernant les incidences des locations de locaux de l'établissement sur leur service et leur quotidien de travail
- diffusion à l'ensemble des personnels de l'EPL d'une partie du courriel d'une collègue adressée au directeur de l'établissement
- manque de consultation des agents et/ou des instances (ex. schéma directeur) et de décisions unilatérales (ex. stages sur l'exploitation prioritaires sur les évaluations, mutualisation du parc bus via le formulaire de réservation - le terme de « lycéens » ayant été remplacé par « apprenants »)
- volonté manifeste de forcer les décisions, indépendamment des instances, voire en se prévalant d'elles, en particulier sur la mutualisation des locaux, des services, des fonctions et des compétences en particulier (ex. projet vie scolaire, schéma directeur)
Au titre des dysfonctionnements
- problèmes de fiches de service non conformes aux référentiels (ex. pluri [BTS](#) PH/GEMEAU) et de dotation horaire (heures faites et non payées), interrogations et tonnantes concernant la manière de compter les heures de pluridisciplinarité ...
- déficit d'informations et de réponses en CI, comme dans les autres instances (ex. tableau de suivi de l'individualisation, conventions GAR / Teligo...)
- difficultés d'organisation (dossiers des élèves de classe de terminale partis sans appréciation d'ensemble, problème de transmission des résultats du bac S, modifications des calendriers de stage des élèves non lisibles, préparation des salons d'orientation à revoir,...)
- projets lancés non suivis ou « perdus de vue » par la communauté de travail (ex. fiches actions du projet d'établissement / plan d'action RPS / GAR - Groupe Adultes Relais), problème de soutien à des projets autres que ceux portés par la direction (ex. réinvestissement des 6 années d'expérience de la classe Prépa [BEPA](#)...)
- expérimentations pédagogiques présentées comme innovantes dans les instances ou en dehors, mais le plus souvent sans consultation formelle des équipes, sans protocole de suivi et d'évaluation
- problème persistant de transmission d'informations nécessaires aux services entre la direction et la vie scolaire, avec des conséquences dans le suivi des élèves et un risque accru de mise en difficulté des équipes
- problème de suivi des élèves en stage sur l'exploitation (mise à jour des plannings), incertitude réglementaire en lien avec le « club exploitation » (convention, encadrement)
- lettres de mission sans moyen ou avec des moyens en heures divisés par deux et sans retour d'expertise possible de la part des agents concernés
 - tentatives récurrentes de contournement du protocole [CFA-CFPPA](#), en dépit d'engagements réitérés (ex. calcul d'heures d'arrêt maladie remanié pour ne pas verser des heures dues), mesures comptables au détriment de la pédagogie (ex. dureté et modalités des [CCF](#) mises en cause).

Nous comptons sur l'attention de vos services afin que cet établissement et sa communauté de travail puissent

retrouver au plus tôt un fonctionnement apaisé.

Notre conviction est que la confiance ne pourra être restaurée qu'à la condition que des réponses adaptées, sérieuses et sincères soient apportées pour chacun des points soulevés par les Personnels. Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marie Le Boiteux, Secrétaire Général du SNETAP-FSU

ü